RÈGLEMENT INTÉRIEUR & AUTORISATIONS

Le club, c'est vous et nous, les enfants, les parents...

La licence FFJDA, la cotisation au club et le certificat médical d'aptitude au judo en compétition pour l'année en cours sont obligatoires pour monter sur le tatami. Pour les compétitions officielles, le passeport Judo à jour est impératif.

En dehors du tatami et des heures de cours, les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents : la responsabilité des enseignants et dirigeants du club n'est pas engagée.

La responsabilité des enseignants et des dirigeants n'est engagée qu'à partir du salut de début de cours jusqu'au salut de fin de cours.

1. COTISATION

Le montant de la cotisation au club est fixé chaque année par le Comité Directeur. La cotisation peut être acquittée par un ou plusieurs chèques. La totalité des chèques est remise lors de l'inscription, mais les encaissements seront échelonnés sur la saison sportive. **Toute année commencée est entièrement due.** Les adhérents n'ayant pas payé leur cotisation, verront l'accès au tatami refusé jusqu'à régularisation.

2. LE COMPORTEMENT SUR LE TATAMI

- Une tenue correcte est exigée dans les locaux. Un équipement approprié ("Judogi") est obligatoire pour monter sur le tatami ;
- règles d'hygiène : les kimonos seront lavés régulièrement, les ongles des pieds et des mains seront coupés, etc…;
- l'accès sur le tatami avec des chaussures est strictement interdit. Le port de claquettes ("zoris" ou tongs) est obligatoire pour se rendre des vestiaires au tatami ;
- le port de bijoux, boucles d'oreilles ou tout objet pouvant blesser est formellement interdit sur le tatami. Les enseignants et dirigeants du club ne sont pas responsables des vols, pertes ou dégradations des objets personnels des pratiquants ;
- les cours commencent et finissent à des heures précises. Chaque participant aura à cœur de respecter les horaires ;
- le professeur est le seul habilité à faire respecter l'ordre et la discipline sur le tatami ;
- les dirigeants sont habilités à faire respecter l'ordre dans les locaux ;
- vous devez respecter les locaux et les laisser dans un état de propreté satisfaisant.

3. LE COMPORTEMENT DANS LE DOJO

Les accompagnants et visiteurs sont soumis aux mêmes règles de respect des lieux que les pratiquants :

- Le silence est de rigueur ;
- L'accès au dojo pendant les cours est soumis à l'accord des professeurs ;
- Merci de respecter les autres associations sportives en restant le plus silencieux possible dans les couloirs ;
- Les vestiaires pour se changer se trouvent en dehors du dojo, à l'entrée du bâtiment ;
- Tout litige devra être réglé dans le meilleur esprit amical et sportif ;
- En cas d'infraction et / ou de non-observation de ce règlement intérieur, le bureau réuni en commission de discipline, se réserve le droit de prendre toutes sanctions qu'il jugera utile. Toute personne œuvrant contre l'esprit du présent règlement pourra être exclue.

L'adhésion au club entraîne l'acceptation du présent règlement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR & AUTORISATIONS

Je, soussigné(e) Madame*, Monsieur*……..……
mère*, père*, tuteur* de l'adhérent (si mineur)……

- autorise l'U.S. COLOMIERS JUDO JU-JITSU à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident pendant les cours, stages, compétitions ou activités organisées par le club*
- autorise, à titre gratuit, l'U.S. COLOMIERS JUDO JU-JITSU à photographier, filmer et à enregistrer l'adhérent dans le cadre des cours, stages, compétitions ou activités organisées par le club, ainsi qu'à reproduire et diffuser ces images et enregistrements sur internet ou lors d'événements auxquels le club participe*
- certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur du club.*

Je prends note que la responsabilité du club et du professeur, n'est engagée qu'à partir du salut de début de cours jusqu'au salut de fin de cours.

Le club se dégage de toute responsabilité en cas de poursuite.

Signature (précédée de la mention "*lu et approuvé*")

MÈRE* **PÈRE*** **TUTEUR*** **JUDOKA MAJEUR***

POUR LES MAJEURS ANCIENS ADHÉRENTS — ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTE

Je, soussigné Madame*, Monsieur*……,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu NON à toutes les questions et dispose d'un certificat médical valide de moins de 3 ans (à nous communiquer impérativement par mail).

Date et signature du sportif :

POUR LES MINEURS — ATTESTATION QUESTIONNAIRE SANTE

Je, soussigné Madame*, Monsieur*……..,
en ma qualité de représentant légal de **l'adhérent** .....,
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu NON à toutes les questions.

Date et signature du représentant légal :

* rayer les mentions inutiles